

Bonjour,

Nous avons pris connaissance de votre courriel qui sera transmis à Madame la députée et viendra nourrir sa réflexion personnelle.

Conduire à 110 km/h sur autoroute est un moyen de conduite économique reconnu. Les automobilistes sont libres d'opter pour ce type de conduite et ainsi réduire leur consommation.

Bien à vous,

Elisabeth Tremblay collaboratrice de la députée Laetitia Saint Paul.